

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **24 avril 2020** à **18h30**

N° délibération
D2020-02-03

Date de convocation
17 avril 2020

Date d'affichage
17 avril 2020

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Absents exc.</i>	<i>Absents</i>	<i>Votants</i>
15	13	1	1	14

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge	Mme LUBNAU Dominique	Mme DAUMAIL Martine
M. OLEKSIUK Nicolas	M. GIRARD Guy	Mme CAISSUTTI Claudie
Mme PIQUEMAL Anne	M. FALLITO Giovanni	M. MARTIN Michel
M. MULLER Jean-Marie	Mme PREVOT Nadège	
M. POINSIGNON Gilles	Mme BOULANGE Rachel	

Etaient absents excusés

Mme MARTIGNON Sonia	Pouvoir à M. WOLLJUNG Serge
M. MARION Julien	Pas de pouvoir

Objet : **Local de stockage communal : avenant**

VU la délibération D2016-06-06 du 1^{er} septembre 2016 portant sur le lancement des consultations relatives à l'aménagement de la zone de l'école ;

VU la délibération D2017-04-02 du 31 mai 2017 autorisant le permis d'aménager de la zone de l'école ;

VU l'arrêté 2017-26 du 16 août 2017 autorisant le permis d'aménager n° PA 057 654 17 M0001 ;

VU la délibération 2017-09-05 du 14 septembre 2017 autorisant la vente de terrains communaux zone de l'école ;

VU la délibération 2017-08-07 du 12 décembre 2017 autorisant la vente de terrains zone de l'école ;

VU l'arrêté 2019-08 du 1^{er} avril 2019 autorisant le permis n° PC 057 654 19 M0005 ;

VU la délibération D2019-06-01 du 15 octobre 2019 approuvant la signature d'un marché de travaux divisé en 7 lots pour la construction d'un local de stockage ;

VU le lot n°1 « Gros œuvre » dudit marché attribué à la société EMTP de Landremont;

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, sur rapport du maître d'œuvre de l'opération, de la nécessité de prévoir un avenant au marché susvisé, pour tenir compte des prestations complémentaires suivantes :

- Au lot n°1 « gros œuvre », il faut ajouter la réalisation de fûts béton, la pose des platines fournit par le charpentier, la fourniture et pose d'un drainage agricole de diamètre 100, la fourniture, la pose de canalisation et le raccordement DEP (Descente Eaux Pluviales) pour un montant de 7 363,56€ soit un montant de 8 836,27€ TTC et une augmentation du montant global du lot de 8,7%.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant précité avec la société attributaire du lot concerné.

Fait à Silly-sur-Nied, le 24 avril 2020
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet